

# HOROYA

TRAVAIL

JUSTICE

SOLIDARITÉ

25  
FRANCS

● BUREAUX, IMPRIMERIE PATRICE LUMUMBA 2<sup>ème</sup> ETAGE ●

B. P. 341 — CONAKRY Tél. 51-50

Structures fonctionnelles de la liaison pratique de l'École à la vie

## « Notre développement économique exige une application des mesures devant fournir à notre jeunesse la formation technique qui assure sa qualification en tant que producteur »

Souligne le rapport du Ministère de l'Education Nationale présenté aux C.N.R. de Labé

Le stade d'exécution auquel a atteint le Programme de développement Economique, Social et Culturel de la Nation, la phase que nous abordons actuellement dans l'application de ce programme, phase qui se traduit par l'exécution de gigantesques travaux dans les domaines de l'infrastructure, d'installations énergétiques, d'implantation d'unités industrielles, l'énorme développement agricole que suppose et qu'impose le développement industriel, exigent de nous que soient mises en application sans délai, toutes les mesures devant, d'une part, fournir à notre jeunesse dès les bancs de l'école, la formation technique qui assure sa qualification en tant que producteur, et d'autre part, permettre aux élèves, à quelque niveau qu'ils appartiennent d'apporter une contribution concrète à la Nation dans la réalisation de son programme de développement et le maintien de notre détermination à sauvegarder notre indépendance.

### Création d'un véritable enseignement agricole

En raison du potentiel agricole de la République de Guinée, la Réforme a jugé indispensable d'instaurer un enseignement agricole qui saura éviter les erreurs du passé, effacer les mauvais souvenirs et donner aux élèves des notions précises adaptées à leur niveau et à leur milieu, notions qui leur feront prendre conscience de la noblesse du travail de la terre par lequel l'homme puise sa plus grande richesse.

Il s'agit de hausser les enfants au niveau de leurs responsabilités dans la vie économique de notre pays, dans le bien-être que leur labeur apportera à la Nation et à eux-mêmes.

Il s'agit, en un mot de les rendre fiers d'être des paysans modernes, force vitale de la Nation, et de susciter en eux le désir de continuer à travailler à la campagne après leurs études.

Les considérations précédentes conduisent à une profonde

réadaptation de la structure et des programmes théoriques et pratiques de notre enseignement ainsi qu'à une nouvelle conception de la Pédagogie.

### - La nouvelle structure - l'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle

Il est, comme auparavant, un tronc commun à tous les enfants âgés de 7 à 13 ans.

Cependant, l'enseignement agricole et le travail productif feront partie du programme régulier et seront constatés par l'application des dispositions suivantes :

1) - A partir de la 3<sup>ème</sup> année les notes obtenues en travail productif agricole entreront dans la détermination des moyennes pour le passage d'une classe à l'autre.

2) - La moyenne des notes obtenues dans l'année en travail productif agricole entreront dans la détermination de la moyenne générale pour l'entrée en deuxième cycle (examens d'entrée en 6<sup>ème</sup>).

### L'enseignement du deuxième cycle

Tous les élèves ayant terminé le premier cycle sont autorisés à poursuivre leurs études théoriques et pratiques dans le second Cycle. Le concours de fin de premier Cycle conçu jusqu'à présent comme un concours d'accès dans le secondaire du type « conventionnel » et, par voie de conséquence, comme un concours aboutissant à l'arrêt des études au niveau du premier cycle pour la grande majorité des enfants, devient désormais un concours d'orientation. A cet effet deux profils d'enseignement du deuxième cycle sont institués qui ne se distinguent l'un de l'autre que par le rapport entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique qui y sont donnés.

Ces deux profils sont les suivants :

A - Les Collèges d'Enseignement Rural

B - Les Collèges d'Enseignement Technique (Industriel ou Agricole)

A - Les Collèges d'Enseignement Rural

Ce sont des établissements d'enseignement secondaire mi-études, mi-travail productif où, sans que les disciplines générales soient négligées, une large place est faite à l'agriculture, à l'élevage, à des notions d'aménagement rural et à la pratique de la production.

Cette formation spécialisée est complétée par l'acquisition d'une culture générale propre, d'une part, à permettre aux jeunes gens de résoudre les problèmes pratiques que leur posera la vie dans une société en pleine révolution et, d'autre part, à leur faciliter la maîtrise ultérieure, par leurs propres moyens des

(Suite page 2)

## Le séminaire de formation idéologique de Conakry II S'instruire, instruire le peuple un devoir pour le militant P.D.G.

Le séminaire de formation idéologique des responsables politiques de la Fédération de Conakry-II poursuit ses travaux à l'École des Cadres du Parti.

Les séminaristes ont entendu, lundi après-midi, la conférence donnée par le camarade Kourouma Laye secrétaire administratif du Bureau fédéral. La conférence avait pour thème : **Le Parti Démocratique de Guinée, son organisation, ses principes, ses objectifs et sa discipline.**

Après avoir expliqué la philosophie de notre Parti national, développé nos objectifs fondamentaux, le Conférencier a commenté le caractère révolutionnaire de l'organisation qui assure l'exercice de la souveraineté nationale par le peuple.

« Pour notre Parti d'avant-garde, a-t-il notamment souligné, tout part du peuple et aboutit au peuple ». Parlant à ce propos de régime de démocratie nationale instauré par le Parti, le conférencier a indiqué que le P.D.G. a préféré à la lutte antagoniste des groupes d'intérêts, l'action du peuple, qui reconvertit toutes les valeurs héritées du régime colonial en fonction

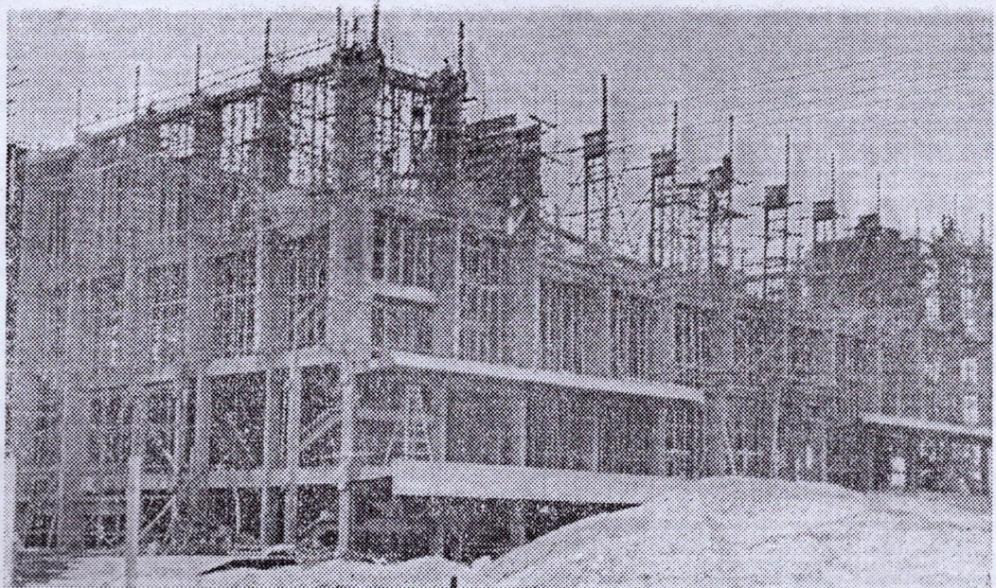
de ses objectifs démocratiques et progressistes.

« Notre peuple, sans division arbitraire, exerce son pouvoir de souveraineté pour défendre et accroître sans cesse ses acquis, et atteindre un plus haut degré de bien-être matériel et moral ». Poursuivant sa conférence, le camarade Kourouma Laye a ajouté que pour un tel régime, il n'y a place ni pour les concepts d'inégalité des hommes et des sexes, ni pour la discrimination de race ou de couleur, ni pour les pratiques de l'exploitation de l'homme par l'homme, ni pour la mystification religieuse et culturelle autant de tares qui sont et demeurent l'apanage des démocraties par substitution.

L'arbitraire sous toutes ses formes, l'argument de la force, les complexes de supériorité, l'injustice et la corruption dans les relations entre les personnes ont cessé dans notre pays de régir le comportement social du citoyen. Le conférencier devait ensuite développer le sens du centralisme démocratique, avant de s'étendre longuement sur les

Suite page 3

## La Guinée se construit



Le but fondamental de l'action révolutionnaire étant d'assurer la promotion générale du peuple, suppose que celui-ci acquiert les capacités et les moyens de maîtriser la nature et de se doter de tous les éléments de son bien-être matériel, social et moral ; et l'activité créatrice qui est le fruit du travail, du travail manuel, du travail intellectuel, ne peut, en conséquence parvenir à un plus grand perfectionnement que par la qualification constante de l'homme producteur et l'amélioration conséquente des instruments de travail dont il se sert - A. Sékou Touré - Sur notre photo : Le Palais du Peuple. C'est ici que se tiendra le 8<sup>e</sup> Congrès du P.D.G. en 1967.

# La Guinée l'Afrique le monde

(Suite de la première page)

sciences fondamentales et des techniques plus élaborées.

Le collège d'Enseignement rural est une création révolutionnaire qui doit, à chaque instant, utiliser les lois scientifiques étudiées à acquérir la maîtrise de la technologie, et utiliser celle-ci à mieux dominer la nature en vue de la production des biens.

Son objectif est également d'être, à la campagne, vecteur de progrès technique et surtout propagateur actif des méthodes collectives de travail et, par voie de conséquence, créateur efficace de Coopératives Agricoles.

En raison de cet objectif fondamental, le Collège d'Enseignement rural est attaché à l'Etablissement du premier Cycle qui lui a donné naissance et croît en coopérative agricole d'une forme supérieure tant au point de vue du degré d'intégration des moyens productifs qu'au point de vue techniques mises en jeu (petits ouvrages d'hydraulique agricole, bonification du sol par des engrais naturels ou le cas échéant chimiques techniques aratoires mieux élaborées, sélection des semences, activités complémentaires de l'agriculture, etc...)

L'ouverture des C.N.R. doit avoir lieu dès octobre 1966. Cette création en raison de son objectif, doit être minutieusement préparée, et cette tâche est loin d'être du sort du seul département de l'Education Nationale. Elle requiert la vigilance de toutes les autorités politiques et administratives à tous les niveaux. Les points suivants doivent être retenus :

1) Pour 40 élèves de C.E.R., il est nécessaire de prévoir une superficie de 3 à 5 hectares. En raison de l'âge des premiers élèves (14 à 15 ans), ce terrain doit être débarrassé des gros obstacles (souches d'arbre etc...) par les soins des populations qui desservent le C.E.R.

2) Le petit outillage agricole mis à la disposition des académies par le Département de l'Education Nationale doit être considéré comme une simple amorce, et l'effort essentiel doit être fait par les mêmes populations.

3) Pour la première année, c'est-à-dire pour les rentrées scolaires 1966 et 1967, chaque collège d'enseignement rural comptera presque exclusivement sur le corps enseignant de l'Ecole élémentaire qui lui a donné naissance tant pour dispenser l'enseignement général. Mais comme l'objectif n'est pas de retenir les enfants pour «bricoler» dans les champs mais de les qualifier à la production agricole moderne avec un rendement conforme aux meilleures normes mondiales, certaines mesures complémentaires doivent être prises dont :

a) Le Département de l'Education Nationale et les académies veilleront à ce que dès octobre prochain, dans chaque école élémentaire ayant donné naissance à un C.E.R., il y ait au moins un enseignant ancien élève d'une Ecole Normale qui lui aura

## « Notre développement économique exige une application des mesures devant fournir à notre jeunesse la formation technique qui assure sa qualification en tant que producteur »

donné une formation agricole.

b) Par région administrative, un agent de l'Agriculture devrait avoir la charge de passer une semaine dans chaque C.E.R. pour organiser et lancer les travaux agricoles productifs conformément à la planification agricole locale induite par la planification régionale.

Pour la deuxième année du C.E.R., c'est-à-dire pour la rentrée 1967, un corps d'encadrement en vue des travaux agricoles sera nécessaire, pour y pouvoir, plusieurs solutions seront simultanément appliquées :

— Extension des Ecoles Normales Primaires au niveau de chaque délégation ministérielle  
— Surformation de tous les enseignants chargés des 5<sup>è</sup> années par exemple grâce à un stage dans une Ecole Normale primaire au moins pendant 6 semaines durant la période des congés scolaires. Ce stage de surformation visant à conférer aux stagiaires les qualités de polyvalence professionnelle et de compétence diversifiées que réclame l'accomplissement des tâches délicates incombant aux cadres de l'Education, pour une meilleure conduite des C.E.R.

— Le «recyclage» de tous les moniteurs auxiliaires dont l'efficacité dans les classes s'avère de plus en plus douteuse (12 mois de formation accélérée dans la pratique de l'agriculture). A la fin de ce surformation, ceux qui auront satisfait à un examen probatoire concluant seront nantis d'un «Certificat d'Apprentissage de Moniteur Agricole» et seront affectés dans les C.E.R. pour l'encadrement pendant les travaux productifs.

A partir de la troisième année, c'est-à-dire à partir de la rentrée 1968, le niveau de formation des élèves des C.E.R. en sciences fondamentales exigera un corps enseignant plus averti que celui qui sert habituellement dans les Ecoles Elémentaires, et ce corps professoral devra également assurer la technologie de l'agriculture et des activités connexes. Ces professeurs devront avoir, dans le domaine de l'agriculture et de la zootechnie, un profil analogue à celui des professeurs techniques adjoints (P.T.A.) dans les collèges techniques industriels, mais y joindre une solide formation politique nécessaire à la création d'un monde rural nouveau.

Pour compléter les caractéristiques de ce nouveau profil d'enseignement secondaire, il faut ajouter que le C.E.R., ne visant pas seulement la «Liaison de l'Ecole à la Vie», mais, comme indiqué plus haut, la création d'un monde rural nouveau d'une société rurale nouvelle le C.E.R. dans son fonctionnement, doit faire face à certaines obligations

et jouir de certaines prérogatives :

1) Si les premières mises de fonds pour le démarrage incombent à la collectivité (nationale régionale ou locale), le budget de fonctionnement, quand l'Etablissement entre dans sa phase de «croisière», est exclusivement alimenté par le fruit des activités productives des élèves, ce qui impose des mesures de saines gestions :

a) Le programme de production doit être rigoureusement déterminé comme il a été spécifié plus haut.

b) L'on doit veiller à ce que les produits soient convenablement commercialisés.

c) Les réinvestissements seront judicieusement conçus pour que la reproduction soit régulièrement élargie (extension, qualité, variété, etc...).

d) Enfin une place exceptionnelle doit être donnée aux travaux d'aménagement du territoire (ouvrage d'hydraulique a-

gricole, chemins vicinaux, entretien, reconstitution des forêts, etc...)

2) Les élèves, au terme de la 9<sup>ème</sup> (quatrième année du C.E.R. 18 à 19 ans d'âge) entrent dans la vie normale en s'installant soit isolément, soit en coopérative à leur gré, mais de préférence en coopérative de production afin que l'objectif des C.E.R. soit complètement assuré.

Les frais de première installation de ces paysans modernes incombent au C.E.R. mère. En même temps il intervient une intervention des rôles :

Le C.E.R. devient l'Etablissement secondaire de la nouvelle communauté villageoise qu'il a fait naître et qui, désormais, en contrôle la gestion.

3) Cette gestion incombe aux élèves eux-mêmes, sous la vigilante responsabilité du directeur de l'Etablissement. L'importance de ce dernier point ne saurait être exagérée.

## Les collèges d'enseignement technique

B — Les collèges d'Enseignement Technique

Constituent le deuxième profil de l'Enseignement du 2<sup>ème</sup> cycle :

a) Tous les Collèges d'Enseignement général seront effectivement supprimés.

b) Il est créé à leur place des collèges d'Enseignement technique agricole (C.E.T.A.) ou des collèges d'Enseignement technique industriel (C.E.T.I.) les Collèges d'enseignement technique agricole ne diffèrent des Collèges d'Enseignement technique industriel que pour les disciplines professionnelles.

Les uns et les autres comportent toutes les matières théoriques de l'enseignement secondaire conventionnel auxquelles s'ajoutent des matières professionnelles agricoles et des travaux agricoles à caractère productif pour les C.E.T.A. ou des matières professionnelles industrielles et des travaux pratiques industriels à caractère productif pour le C.E.T.I. L'enseignement que dispensent les C.E.T.A. et les C.E.T.I. débouche normalement sur :

## Enseignement du 3<sup>e</sup> cycle

Il comprend lui aussi les deux profils suivants :

A — Les Ecoles Nationales Professionnelles

B — Les Lycées Techniques

A — Les Ecoles Nationales Professionnelles

Elles préparent des cadres techniques moyens dans tous les

différents cycles d'Enseignement. Il en résulte une période de grandes vacances s'étendant pratiquement sur les mois d'Août et septembre. Une telle période présente des avantages et des inconvénients.

### AVANTAGES

Pour les élèves en général: C'est la période des grandes pluies, les difficultés de déplacement sont souvent multiples, les enfants restant chez eux, ces difficultés se trouvent en partie aplanies.

Les experts étrangers que nous utilisons et utiliserons encore quelque temps dans le troisième cycle et dans l'Enseignement Supérieur n'ont pas à supporter les pluies diluviennes qui sont les nôtres.

Inconvénients de l'Actuel calendrier.

1<sup>o</sup> — Pour tous les élèves en général.

Les vacances se plaçant en pleine saison des pluies, la prise de conscience par les élèves de l'activité constructive du pays n'est guère favorisée, cette activité étant notablement paralysée en cette saison. Il y a plus grave; nous avons décidé de lier l'Ecole à la vie et, constatant que la production agricole est la base de développement économique, nous avons, d'une part, étendu le travail productif agricole à tous les établissements du Premier Cycle, et d'autre part, créé des Collèges d'Enseignement Rural, des Collèges Techniques Agricoles, des Ecoles d'Enseignement Supérieur Agricole, or, pour l'Agriculture, la période la plus productive débute fin Mai début juin pour se terminer en janvier, période coïncidant en partie avec les actuels congés scolaires, ce qui, par conséquent réduit considérablement la rentabilité des unités agricoles de production.

De plus les mois d'Avril, mai et juin, période de préparations aux examens, semblent les plus chauds de l'année, ce qui amène les élèves à attendre la deuxième quinzaine de juin pour se mettre à fournir le néfaste «coup de collier» de fin d'année.

L'actuelle période des vacances est donc à la fois et anti-pédagogique et anti-économique.

2<sup>o</sup> — Pour les Elèves des Ecoles Nationales Professionnelles et pour les Etudiants de l'Enseignement Supérieur:

Les stages professionnels se situent à une période où ils sont rendus inefficaces chaque fois qu'ils doivent correspondre à une activité s'exerçant sur le terrain. C'est actuellement le cas à l'Institut Polytechnique pour les Facultés de Géologie-Mines, de Génie-Civil et d'Agromonie; et c'est le cas commun à la plupart des Ecoles Nationales Professionnelles.

Toutes ces raisons indiquent qu'il est nécessaire de modifier notre calendrier scolaire et universitaire. Une telle modification est immédiatement possible sans d'autres considérations,

(Suite page 3)

# La Guinée l'Afrique le monde

## Structures fonctionnelles de la liaison pratique de l'Ecole à la vie

Suite de la page 2

pour les Etablissements des premier et deuxième cycles.

Pour les autres Etablissements, tenant compte du fait que nous y utilisons encore en grand nombre d'experts étrangers, nous avons pris l'avis de quelques uns de ces Experts. Nous exposons ici les conclusions fournies par ce début d'enquête portant sur les inconvénients de l'actuelle période des Vacances.

3° - Pour les Professeurs Etrangers.

a) - les grandes vacances sont placées dans la période la plus chaude de l'année des pays d'origine de ces professeurs.

De ce fait on ne peut pas considérer que cette période constitue une véritable période de détente assortie d'un changement de climat suffisant pour leur permettre de réaliser une récupération organique convenable.

b) - Les vacances se situent à une période essentiellement touristique où il est difficile en général de trouver des conditions de logement économiques et même acceptables en cas de déplacement dans leur pays d'origine ou dans des pays voisins surtout s'il s'agit de pays de l'Ouest Européen.

c) - Les vacances coïncident avec la fermeture des Services Publics et beaucoup d'Etablissements commerciaux (Editeurs, Librairies etc...). Les Services de l'Education Nationale des pays d'origine sont en général en vacances eux-mêmes et cela rend très difficile les contacts avec les collègues européens des professeurs et leur complique sérieusement la recherche d'une documentation éventuelle.

On ne voit pas de raisons valables de maintenir un tel calendrier qui peut être une survivance périmée de l'époque coloniale et qui ne correspond en tous cas absolument pas aux besoins du pays.

Ces considérations nous amènent à proposer le calendrier ci-après:

1° - calendriers scolaires commun aux Etablissements d'Enseignement des premiers, deu-

xième et troisième cycles non professionnels.

Rentrée scolaire ..... 29 Mai

a) - Cours  
17 semaines du 1er juin au 27 septembre

b) - Petites Vacances  
2 semaines du 28 septembre au 11 octobre.

) - Travaux Productifs à plein temps

2 semaines et 4 jours du 12 octobre au 31 octobre.

Premier Semestre  
Du 1er juin au 31 octobre

II - Deuxième semestre du 1er novembre au 31 mars

a) - Cours  
16 semaines et 4 jours du 1er novembre au dernier février

b) - Examens  
2 semaines du 1er mars au 15 mars

c) - Travaux Productifs à plein temps

2 semaines du 16 mars au 31 mars

III - Grandes Vacances  
8 semaines du 1er avril au 28 mai

2° - Calendriers scolaire et universitaire des Ecoles Nationales professionnelles et des Etablissements d'Enseignement Supérieur

Rentrée Universitaire .. 29 mai

a) - Cours  
17 semaines Du 1er juin au 27 septembre

10 - Premier semestre du 1er juin au 16 novembre.

b) - Petites Vacances  
2 semaines du 28 septembre au 11 octobre.

c) - Stages Productifs  
5 semaines du 12 octobre au 16 novembre.

a) - Cours  
14 semaines du 17 novembre au dernier février

b) - Examens  
2 semaines du 1er mars au 13 mars

II) - Deuxième semestre du 17 novembre au 24 avril

c) - Stages Productifs et examens pratiques  
6 semaines du 14 mars au 24 avril

III) - Grandes Vacances  
5 semaines du 25 avril au 28 Mai.

Avantages des nouveaux calendriers.

Les congés scolaires se situent dans la période la plus impro-

ductive sur le plan agricole, à savoir les mois les plus secs et les plus chauds: Avril, Mai, période où les élèves peuvent se déplacer facilement.

L'année scolaire s'étalant du 1er juin au 31 Mars ou 25 Avril, recouvre la période la plus importante de l'année quant à la production agricole. Lorsque l'on consulte le calendrier des certaines cultures fondamentales, nous voyons qu'elles s'étalent toutes sur l'année scolaire:

- Riz de montagne

- Maïs (2 récoltes par an)

- Riz irrigué

- Arachide (2 récoltes par an)

- Coton saisonnier

- Manioc (2 récoltes par an)

- Taro

- Patale (2 récoltes par an)

Il est bien entendu que chaque Région doit adapter ce calendrier suivant ses possibilités locales.

Les autres avantages sont les suivants

- La période d'hivernage à température plus clémente permet des efforts intellectuels plus soutenus.

Les congés de fin de Premier Semestre ou «Congés du 28 septembre» correspondent aux fêtes nationales permettant ainsi aux élèves de participer pleinement à toutes les manifestations sans porter de perturbations à la vie scolaire.

N.B.: Malgré tous les avantages présentés, il ne faudra cependant pas perdre de vue les difficultés que pourront trouver certains élèves dans leurs déplacements en juillet-Août durant la période des grandes précipitations.

La mise en place technique du nouveau calendrier, s'il est adopté; exigera au moins une année scolaire d'aménagement. Le planning d'exécution sera laissé à la diligence du Ministère de l'Education Nationale.

Le séminaire de formation idéologique de Conakry II

S'instruire, instruire le peuple

un devoir pour le militant P.D.G.

(Suite de la première page)

qualités du responsable chargé du fonctionnement correct des organismes et du respect de la discipline du Parti.

Les discussions qui se sont ouvertes mardi après-midi après cette conférence, et la qualité des interventions des séminaristes révèle d'une part le vif intérêt que nos responsables portent à la connaissance parfaite du Parti, de son programme et de sa discipline, et d'autre part démontre la prise de conscience de nos responsables à tous les niveaux. Toujours dans la Fédération de Conakry-II, en application de la récente décision du C.N.R. de Labé portant l'effectif des membres des Bureaux fédéraux à 10, le ministre délégué de la Guinée Maritime, Kaba Mamadi, Président de la CNTG, a procédé hier après-midi aux élections partielles du Bureau fédéral de Conakry-II à l'Ecole des cadres du Parti.

Ont été élu secrétaire, à l'organisation Keita Sidiki Aboubakar, secrétaire aux Affaires Sociales Mme Soumah Tiguidanké, secrétaire chargé du Service Civique, Diakité Mamadi.

Voici, à ce propos, la nouvelle composition complète du

## La prochaine conférence économique régionale de Kouroussa

La deuxième session annuelle de la Conférence Fédérale de Kouroussa se tiendra à Kouroussa «ville», le mardi 19 août 1966. Elle aura pour thème l'application correct des décisions du C.N.R. de Labé. Les 40 Délégués des 8 Sections de la Fé-

dération, le Comité Régional de la J.R.D.A., les Conseillers Généraux, le Bureau de l'Union locale et les Chefs de service, sont les membres statutaires et les invités de ces importantes assises.

## Communiqués

La Direction de l'O.N.C.F.G. informe son aimable clientèle

qu'un nouveau service des trains est mise en application à compter du lundi 8 août 1966 sur la relation Conakry-Kankan et vice-versa dans les conditions ci-après :

Autorails omnibus

ALLER

Départ de Conakry, Mercredi et Vendredi à 7 heures 17

Arrivée à Kankan Jeudi et Samedi à 0 heures 15

RETOUR

Départ de Kankan Vendredi et Dimanche à 7 heures 25

Arrivée à Conakry Samedi et Lundi à 0 heures 44

Trains voyageurs (toutes classes)

ALLER

Départ de Conakry Lundi et Jeudi à 7 heures 55

Arrivée à Kankan Mardi et Vendredi à 5 heures 32

RETOUR

Départ de Kankan Mardi et Vendredi à 19 heures 35

Arrivée à Conakry Mercredi et Samedi à 14 heures 41.

Ce nouveau service étant assuré par des Autorails M.A.N. et des nouvelles rames de voitures, les conditions d'admission des voyageurs dans les compartiments sont les mêmes que celles déjà existantes.

Le Haut Commissaire à l'Information au Tourisme et à l'I.N.R.D.G. communique :

Il vient de paraître une édition spéciale d'une revue illustrée «L'Afrique et le Monde» entièrement consacrée au récent coup d'Etat impérialiste d'Acera.

Il s'agit du dossier le plus complet qui ait pu être réuni sur les faits et les origines de l'odieuse trahison des intérêts africains au Ghana.

Les textes autant que les photos d'illustration parlent au lecteur par leur netteté et leur caractère accusateur.

Ce document unique dont la lecture doit armer le militant révolutionnaire africain est en vente au Salon du Tourisme et dans tous les magasins de Librairie de la capitale et de l'intérieur.

## DECES

Le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales a le regret de faire part du décès de Madame Baldé Issatou, Matrone, précédemment en service à la Région Médicale de Tougué, survenu le 6 août 1966 à l'Hôpital Ballay Conakry.

Il adresse à son nom personnel et à celui du Département ses condoléances attristées à la famille de la défunte.

**PRODUCTION  
QUALITATIVE  
ET  
QUANTITATIVE  
CRITERE  
DE LA  
REVOLUTION!**

# HOROYA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITE

Organe  
Quotidien  
du Parti  
Démocratique  
de Guinée

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C.C.P.) 7770  
BANQUE CENTRALE R. G. (B.C.R.G.) 32-34-58

Bulletin de L'O.M.S.

## La fièvre jaune

La peste et la fièvre jaune continuent de faire des ravages dans plusieurs parties du globe constatent avec inquiétude les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) qui dénoncent en outre l'insuffisance d'écoles de médecine et la pénurie de professeurs dans le monde.

En 1965, la peste s'est manifestée dans onze pays. Selon les chiffres recueillis par l'O.M.S., elle a frappé 1.326 personnes dont 120 sont mortes. C'est le Sud-Vietnam qui a été le plus durement touché (377 cas), suivie de l'Equateur (374), du Pérou (200), de la Bolivie (149) et du Chili (11). Le rapport de l'O.M.S. souligne la nécessité

d'intensifier l'étude systématique et la surveillance des foyers naturels de peste des rongeurs dans le monde. Elle signale d'autre part que la propagande de la maladie à l'homme tend à augmenter en Amérique et au Viet-Nam, mais qu'elle décline en Inde et en Birmanie.

Une épidémie de fièvre jaune survenue au Sénégal (216 morts) est responsable à elle seule de la presque totalité des victimes de cette maladie en 1965 (total mondial : 317 cas et 278 décès. Selon l'O.M.S., ces chiffres sont loin de donner un tableau réaliste de la situation, la majorité des cas survenant loin de tout secours médical.

## Communiqué du Ministre de la Fonction Publique Affectations des travailleurs de la Douane

M. Kourouma Poret, Contrôleur des Douanes de 2ème classe 2ème échelon en service à Conakry est nommé chef de Poste des Douanes de Sambailo (R.A. de Koundara) en remplacement de M. Touré Fodé Mamoudou muté.

M. Diarra Thibou, Chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service au Bureau de Conakry-Aéroport est affecté au Poste des Douanes de Sambailo en qualité d'adjoint.

M. Moustapha Mohamed, chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon de retour de congé est nommé Chef de Poste des Douanes de Nongoa (R.A. de Gueckédou) en remplacement de M. Foromo Pivi qui reçoit une autre affectation.

M. Diené Alfred, Chef de Brigade en service à Gueckédou est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Foromo Pivi, chef de Brigade principal en service à Nongoa est nommé chef de Poste des Douanes de Mandiana (R.A. de Kankan) en remplacement de M. Koivogui Fodé muté.

M. Koivogui Fodé, Agent de Brigade titulaire en service à Mandiana est nommé chef de

Poste des Douanes de Gueckédou en remplacement de M. Diye Alfred muté.

M. Camara Mamady II, Chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service à Conakry est nommé chef de Poste des Douanes de Pamelap (R.A. de Forécariah) en remplacement de M. Camara Fodé Salifou muté.

M. El Hadj Mamadou Saliou, chef de Brigade principal en service à Conakry est nommé chef de Poste des Douanes de Koundou-Lengo-Bengo en remplacement de M. Keita Samba.

M. Millimono Faya, chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service à Léla (R.A. de Gaoual) est nommé chef de Poste des Douanes de Baïdiaro (R. M. de Macenta) en remplacement de M. Samaké Lamine appelé à d'autres fonctions.

M. Samaké Lamine, chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service à Baïdiaro est nommé chef de Poste des Douanes de Lela en remplacement de M. Millimono Faya muté.

M. Touré Fodé Mamadou, chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service à Sambailo est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Bah Ibrahim, agent de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service à Madina-Oula (R.A. de Kindia) est affecté à la Capitainerie des Douanes de Kindia en qualité de secrétaire.

M. Diallo Sadou, agent de Brigade titulaire en service à la Brigade du Port de Conakry est affecté au Poste des Douanes de Madina-Oula en remplacement de M. Bah Ibrahim muté.

M. Camara Morikandian, agent de Brigade titulaire en service à Hérémakono (R.A. de Faranah) est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Diallo Alpha Oumar, agent de Brigade titulaire en service à Nongoa (R.A. de Gueckédou) est affecté à la Capitainerie des Douanes de Labé en qualité de secrétaire.

M. Camara Fodé Saidou, chef de Brigade de 2ème classe 2ème échelon en service à Pamelap (R.A. de Forécariah) est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Barry Togobélé, sergent des Douanes Mle 584 de retour de congé est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Camara Naby, sergent des Douanes de retour de congé est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Camara Bouya, sergent des Douanes Mle 590 de retour de congé est affecté à Conakry en complément d'effectif.

M. Samoura Sory, sergent de 3ème échelon des Douanes Mle 408 de retour de congé est affecté au Poste des Douanes de Koukatongo (R. A. de Tougoué) en complément d'effectif.

M. Camara Samba, sergent des Douanes Mle 550 de retour de congé est affecté au Poste des Douanes de Diecké (R.A. de Yomou) en complément d'effectif.

M. Sow Matabi, sergent des Douanes Mle 550 de retour de congé est affecté au Bureau des Douanes de Benty (R.A. de Forécariah) en complément d'effectif.

M. Barry Amadou Bailo, sergent des Douanes Mle 615 de retour de congé est affecté au Poste des Douanes de Diecké (R.A. de Yomou) en complément d'effectif.

M. Foromo Michel, sergent des Douanes Mle 826 de retour de congé est affecté au Poste des Douanes de Sirana (R.A. de Beyla) en complément d'effectif.

M. Soumah Claude, sergent de 3ème échelon Mle 162 de retour de congé est affecté à Bossou (R.A. de N'Zérékoré) en complément d'effectif.

M. Coné Sétou, adjudant-chef des Douanes Mle 384 de retour de congé est affecté au Poste des Douanes de Diecké (R.A. de Yomou) en complément d'effectif.

M. Camara Karamoko adjudant-chef Mle 149 en service à Diecké est nommé chef de Poste des Douanes de Foulayah nouvellement créé (R.A. de Mali).

M. Leno Diaro, garde frontière Mle 895 en service à Conakry est affecté au Poste des Douanes de Foulayah (R.A. de Mali) en complément d'effectif.

M. Mansaré Bolokada, Caporal Mle 484 en service à Koundou-Lengo-Bengo est affecté au Poste des Douanes de Foulayah (R.A. de Mali) en complément d'effectif.

M. Kourouma Momory, Sergent de 3ème échelon Mle 324 en service à Bambaya est affecté à la Lieutenance de Faranah en complément d'effectif.

M. Keita Almamy, Sergent de 2ème échelon Mle 596 en service à Bossou est affecté au Poste des Douanes de Foulayah (R.A. de Mali) en complément d'effectif.

M. Diallo Soro, garde frontière Mle 828 en service à Gallo-Kadé est affecté au Poste des Douanes de Bambaya (R.A. de Faranah) en complément d'effectif.

M. Condé Fanfodé, Caporal de 3ème échelon Mle 570 en service à la Lieutenance de Faranah est affecté au Poste des Douanes de Gallo Kadé (R.A. de Gaoual) en complément d'effectif.

M. Mara Sidiki, garde frontière des Douanes Mle 816 en service à Kouratongo est affecté au Poste des Douanes de Koundou-Lengo-Bengo (R.A. de Gueckédou) en complément d'effectif.

M. Sangaré Layé, Garde frontière Mle 882 en service à Koundou-Lengobeno est affecté au Poste des Douanes de Kouratongo (R.A. de Tougoué) en complément d'effectif.

M. Kourouma Balla, Caporal de 3ème échelon Mle 565 en service à Koundou-Lengobeno est affecté à la Capitainerie des Douanes de Kindia en complément d'effectif.

(A suivre.)

## MONDE EN BREF

**Dar Es Salam :** Une mission de recherche historico-sociale forte de quatre hommes vient d'arriver en Tanzanie où elle va enquêter sur les divers aspects de la vie sociale. La durée du séjour de la mission sera de six à douze mois.

**Le Caïre :** « Nous avons ordonné aux forces armées d'ouvrir le feu sur tout avion ennemi qui violerait notre espace aérien », a déclaré mercredi M. Hassan Emari premier ministre Yéménite. Cette déclaration faite à Sanaa et dont le texte est parvenu au Caire ferait suite au survol lundi dernier des villes yéménites de Sanaa et de Taëz par des appareils britanniques. L'armée et le peuple yéménites, ajoute la déclaration, sont résolus à repousser toute agression ou tentative d'agression et sont prêts à user de représailles.

**Mogadiscio :** Répondant à l'invitation du Président Aden Abdullah Osman, M. Julius Nyérére, Président de la République de Tanzanie se rendra en visite officielle en Somalie le 21 août prochain.

Le Président somalien avait rendu visite à la Tanzanie en décembre dernier.

Un protocole d'accord algéro-mauritanien portant sur les domaines commercial, culturel, sanitaire, postal et aérien a été signé mardi à Alger.

« Au cours des négociations, les deux parties se sont félicitées des résultats obtenus qui constituent une étape importante dans le renforcement des

liens d'amitié qui unissent les deux pays » déclare notamment le communiqué final.

Le prix de la Fondation Haïlé Sélassié 1er pour les études africaines a été reparti cette année entre deux chercheurs britanniques, l'historien Roland Olivier 43 ans, de l'Université de Londres et le pédologue H.C. Pereira, directeur de la Héast african agriculture and forestry research organization ».

Les bénéficiaires recevront chacun 40.000 dollars éthiopiens, soit l'équivalent de quatre millions C.F.A.

Créé en 1963, la Fondation Haïlé Sélassié distribue chaque année une série de prix intéressant la culture et la recherche scientifique en Afrique.

Des désordres raciaux se sont produits à nouveau mardi soir à Détroit, dans l'Etat de Michigan, et à Grenada, petite ville dans le nord de l'Etat du Mississippi. A Détroit, les désordres ont éclaté dans un quartier inter-racial au moment où des agents de police tentaient de procéder à une arrestation. Ils ont été attaqués par des groupes de jeunes blancs et noirs qui ont lancé des briques et des bouteilles.

Pour sa part, James Méréedith, qui fut blessé au cours de la « marche contre la peur » effectuée dans le Mississippi au début de l'été, a entrepris une marche de quatre cent kilomètres dans l'Etat de New York destinée à encourager l'inscription des noirs sur les listes électorales.



Image de la semaine artistique dans nos sections: On reconnaît ici les artistes du 4e Arrondissement. Une scène de la pêche